



FOYER RURAL DE BEYNES

ASEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU FOYER RURAL DE BEYNES

RAPPORT MORAL 2022/2023

Suite à la démission de Mesdames Michèle MOREL, présidente, et Christiane DELAMARE, trésorière, Madame Catherine DAUBOIN et moi-même avons repris ces postes vacants, Madame DAUBOIN en tant que trésorière, en plus de la responsabilité de la section « EMOTIONS JAZZ », et moi en tant que présidente.

Nous avons lancé un appel à candidature au mois de Juin sans aucun retour. Il est important de préparer la succession de ces postes, pour que, dans le futur, la continuité de cette association soit assurée. Je vous rappelle que nous fêterons les 60 ans de sa création en 2024. QUELLE BELLE REUSSITE !

Tout d'abord, je voudrai remercier Mme MOREL et Mme DELAMARRE, pour ces longues années passées au sein du Foyer Rural et pour tout ce temps et ce dévouement offert à l'association et aux adhérents. Nous les remercions très chaleureusement.

Les adhérents d'EMOTIONS JAZZ ont vécu cette année une douloureuse épreuve avec la disparition subite de Monsieur Loïc LAHAYE, professeur de danse très apprécié de tous. L'hommage qui lui a été rendu dimanche 16 octobre dernier, a montré à quel point il était apprécié des parents comme des enfants.

Je rappelle que le Foyer Rural, association loi 1901, a besoin de tous les bénévoles pour fonctionner, notamment pour les instances dirigeantes que sont le conseil d'administration, le bureau composé au minimum du président, du trésorier, et du secrétaire, sans oublier le commissaire aux comptes.

Il est de plus en plus difficile d'assurer la succession, alors que ces postes sont indispensables pour assurer la continuité de toutes ces activités proposées aux adhérents. Ces postes ne sont pas inaccessibles et ne doivent pas freiner l'engagement que vous voudriez prendre. De plus les anciens sont là pour vous aider.



Par ailleurs, il est important de rappeler que l'association est une entité indépendante de la Mairie. Le partenariat que nous avons avec la MAIRIE concerne les locaux que cette dernière met à notre disposition gracieusement (sauf la scène de la BARBACANE), et l'occupation du domaine public pour diverses manifestations. Nous les en remercions. Cette indépendance ne nous empêche pas d'avoir des projets communs pour l'intérêt de tous.

La période du COVID a notablement impacté l'association, notamment pour le nombre d'adhérents. Certaines sections sont déficitaires, mais nous reverrons cela avec les budgets de 2023/2024 pour le rééquilibrage, le confinement ayant eu un impact durable sur les finances.

La somme restant en fin d'exercice a souvent été dénoncée, certains jugeant la réserve trop importante. Je pense que l'épisode du COVID a été une démonstration évidente de l'intérêt de cette réserve, car nous avons pu maintenir un minimum d'activités sans mettre en péril le Foyer Rural.

Je remercie toute les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

Nous allons maintenant vous présenter les comptes de l'année 2021/2022, le budget prévisionnel de l'année 2022/2023 et le bilan financier, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes Monsieur Marc PACAUD.

La présidente du Foyer Rural de Beynes,
Hélène DUBOIS